



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 1859

Texte de la question

## PRIX DU CARBURANT À LA MARTINIQUE ET AVENIR DE LA SARA

M. le président. La parole est à M. Serge Letchimy, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.  
M. Serge Letchimy. Je veux tout d'abord saluer, monsieur le président, la solidarité que vous avez manifestée, accompagné sur tous les bancs de l'Assemblée, pour le peuple haïtien.

Monsieur le Premier ministre, on attendrait plutôt de vous que vous désavouiez l'attaque violente d'un des membres de votre gouvernement contre le Conseil constitutionnel. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC. - Exclamations sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Mais ma question s'adresse à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Dans le contexte de crise que nous connaissons tous, tant dans l'Hexagone qu'outre-mer, chaque emploi perdu, chaque entreprise fermée, c'est une errance sociale de plus dans un monde où le profit devient la règle de vie. Dès lors, madame la ministre, dans quel état d'esprit abordez-vous la question du prix du carburant aux Antilles et quel sort réservez-vous à la seule unité industrielle de raffinerie des pays d'outre-mer, la SARA ? Allez-vous sacrifier cet outil industriel et les 500 salariés concernés, au nom d'un système où l'opacité et le profit priment ? Tiendrez-vous compte du rapport de la mission parlementaire conduite par le président de la commission des affaires économiques, Patrick Ollier, qui recommande de conforter cet outil industriel, de sauver les emplois, tout en ouvrant des perspectives nouvelles de gouvernance ?

Vous demandez à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail de trancher cette question.

Cela est surprenant. Car il ne s'agit pas seulement de conditions de travail, mais de politique énergétique nouvelle et de choix stratégiques. L'essentiel pour ces territoires, c'est de réindustrialiser au lieu de désindustrialiser. Notre responsabilité, c'est de nous inscrire dans une perspective de mutation énergétique et écologique, et de sortir des schémas imposés par les multinationales. Et cela sans complexe : Total a fait 6,5 milliards d'euros de bénéfices au cours des neuf premiers mois de l'année 2009 !

Madame la ministre, l'énergie est une cause publique, elle est de ce fait nécessairement une cause humaine. Que comptez-vous faire de la SARA, cet outil économique majeur, et de ses 500 salariés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur Letchimy, avant de vous répondre, je tiens à m'associer à la tristesse de la communauté antillaise, qui est particulièrement bouleversée par le drame d'Haïti parce que les Haïtiens sont les cousins des Antillais.

S'agissant du prix du carburant, vous avez raison de soulever cette question.

M. Jean-Pierre Brard. Eh oui !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. L'État a engagé une réforme, que j'ai présentée moi-même lors de différents déplacements. Mais vous savez mieux que moi que si nous voulons le prix économiquement le plus juste, il faut que nous ayons le courage d'aborder l'avenir de la SARA. Il ne s'agit pas de remettre en cause cet outil...

M. Henri Emmanuelli. Si ! La SARA est un scandale !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. ...qui a un rôle important à jouer sur le plan économique. C'est la raison pour laquelle j'ai confié à l'ANACT le soin de nous faire plusieurs propositions qui tiennent compte de la question du pouvoir d'achat mais aussi de celle de l'emploi. Nous savons en effet que l'outil SARA a des conséquences importantes en termes de développement économique et de développement social en raison du mode de distribution des carburants qui a été choisi à un moment donné.

Je le répète : il ne s'agit pas de remettre en cause la SARA.

M. Henri Emmanuelli. Si !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Les élus seront largement associés à ce travail puisque j'ai décidé de mettre en place une commission mixte comprenant les élus de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane parce qu'à un moment donné, il faudra faire des choix politiques et que ceux-ci devront provenir des territoires concernés.

Pour conclure, je rappelle que notre politique énergétique en direction de l'outre-mer s'inscrit parfaitement dans les orientations du Grenelle. Lors du conseil interministériel sur l'outre-mer, des mesures ont été prises, notamment pour soutenir le développement des énergies renouvelables. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Serge Letchimy](#)

**Circonscription :** Martinique (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1859

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 2010